



DOCUMENTS DU CONGRÈS

Sozialdemokratische Partei

des Kantons Bern

Parti socialiste du canton de Berne

Monbijoustrasse 61 Postfach/c.p. 2947

3001 Bern

T 031 370 07 80 F 031 370 07 81

sekretariat@spbe.ch www.spbe.ch

Date et heure Mercredi 31 août de 19 h 15 à 21 h 30

Lieu

Hotel Bern

Zeughausgasse 9 3011 Berne

Veuillez trouver en annexe les documents suivants :

Ordre du jour

Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour

Utilisation du formulaire en ligne pour l'inscription

Curriculum vitæ de Flavia Wasserfallen

Chères et chers camarades,

C'est avec grand plaisir que je vous convie au congrès du PS du canton de Berne qui aura lieu le 31 août 2022 à Berne. Le congrès sera en grande partie consacré aux élections fédérales 2023. Pour commencer, notre conseillère fédérale Simonetta Sommaruga viendra nous saluer pour nous mettre dans l'ambiance de ces élections. En 2003, elle fut notre première conseillère aux États ; c'est elle qui a gagné le siège que nous entendons défendre en 2023. Par la suite, nous nommerons notre candidate : le comité directeur recommande à l'unanimité de nommer notre conseillère nationale Flavia Wasserfallen candidate aux élections au Conseil des États. Avec Flavia Wasserfallen, nous présentons la candidate idéale pour défendre le siège de Hans Stöckli.

En deuxième partie, nous débattrons de la formation des listes pour les élections au Conseil national 2023. Suite à la décision du congrès du 18 juin 2022 à Bienne de présenter à nouveau une liste Femmes et une liste Hommes, il nous faut maintenant déterminer l'ordre des candidates sur celles-ci. Nous déciderons ensuite de la consigne de vote restante concernant l'initiative contre l'élevage intensif soumise aux votations le 25 septembre. Il est aussi prévu de procéder à des élections de remplacement au sein du comité directeur.

Je me réjouis de participer à un congrès qui promet d'être passionnant et espère vous voir nombreux à Berne.

En toute solidarité,

David Stampfli,

Secrétaire dirigeant du parti

Destinataires:

- Les sections, les fédérations régionales, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), les membres de la Commission de gestion, Mme la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Invités d'honneur, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne

ORDRE DU JOUR

Heure	No	Points à l'ordre du jour
19 h 15	1.	Ouverture et accueil Coprésidence
	2.	Élections pour le congrès - Scrutateur/trices - Commission de vérification des mandats - Bureau électoral - Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3.	Approbations - Ordre du jour - Règlement interne - Procès-verbal du congrès du 18.06.2022 (publié sur le site Internet)
19 h 30	4.	Discours: Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale
19 h 15	5.	Élections au Conseil des États 2023 - Nomination
20 h 15	6.	Élections au Conseil national 2023 - Formation des listes : ordre des candidat-e-s
20 h 45	7.	Votations du 25 septembre 2022 - Consigne de vote concernant l'initiative contre l'élevage intensif - Campagnes relatives à AVS21 et au droit de votre à 16 ans
21 h 00	8.	Élections de remplacement au comité directeur
21 h 15	9.	Résolutions
21 h 20	10.	Divers
21 h 30	11.	Clôture du congrès

GESCHÄFTSORDNUNG / RÈGLEMENT

1. Stimmkarten / Cartes de vote

Die Stimmkarten werden am Parteitag bei der Mandatskontrolle persönlich abgegeben. Bei den Abstimmungen werden nur die Stimmkarten gezählt. Verlorene Stimmkarten werden nicht ersetzt. Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Redezeit / Temps de parole

Begründung von Anträgen 5 Minuten
Développement de propositions 5 minutes
Begründung der Haltung der Geschäftsleitung 5 Minuten
Développement de la position du comité directeur 5 minutes
Diskussionsvoten 3 Minuten

Intervention au cours des discussions 3 minutes

3. Wortbegehren / Intervention

Delegierte, die das Wort wünschen, melden dies schriftlich mit dem beim Podium aufliegenden Formular «Wortbegehren» und übergeben dieses vollständig ausgefüllt dem Präsidium, bevor die Sitzungsleitung die RednerInnenliste geschlossen hat.

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire « Intervention » disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Anträge / Propositions

Anträge müssen gemäss Stauten (Art. 7.3 b) 3 Wochen vor dem Parteitag beim Parteisekretariat eingereicht werden.

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

5. Wahlen und Abstimmungen / Élections et votations

Wahlen und Abstimmungen finden nach Statuten (Artikel 9) statt. Bei mehreren Kandidierenden für das gleiche Amt erfolgt die Wahl schriftlich und geheim, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Mitglied aus dem Plenum beantragt. Die Abstimmungen finden in der Regel offen statt. Sie werden schriftlich und geheim durchgeführt, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Drittel der Stimmenden verlangt. Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-

s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

5. Resolutionen / Résolutions

Resolutionen müssen spätestens drei Wochen vor dem Parteitag auf dem Parteisekretariat eingereicht werden. Resolutionen zu Ereignissen der letzten zwei Tage vor dem Parteitag sind eine Stunde vor Parteitagsbeginn einem/einer der gewählten Parteisekretärlnnen zu übergeben.

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un(e) secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 5 : Élections au Conseil des États 2023

Ce printemps, Hans Stöckli a annoncé qu'il ne comptait plus se représenter aux élections au Conseil des États. Il est clair pour la direction du parti et pour le comité directeur que nous entendons défendre notre siège en présentant une candidature solide. Une autre évidence est le fait qu'après Simonetta Sommaruga et Hans Stöckli, c'est à nouveau au tour d'une femme de représenter le PS au Conseil des États.

Comme il est d'usage dans de tels cas, les organes du parti ont décidé de mettre sur pied une commission de recrutement. Parallèlement au processus de nomination statutaire réservé à la section et à la fédération régionale, cette commission était chargée de proposer un point de contact pour les personnes intéressées à la charge de conseillère aux États, d'examiner leurs dossiers et de mener les entretiens avec les candidates. La commission de recrutement était composée d'Ueli Egger (présidence), Barbara Stalder Ritschard (CDP) et Barbara Egger-Jenzer (CdG) ainsi que de Zora Schindler (secrétariat).

La date butoir pour le dépôt des candidatures était fixée au 3 juin. Pleinement convaincue, la commission a ainsi pu proposer au comité directeur la nomination de **Flavia Wasserfallen**, conseillère nationale de Berne. Le comité directeur a convié la candidate à une audition lors de sa séance du 21 juin ; Flavia a su convaincre par son éloquence, ses vastes connaissances et sa solide expérience. Au cours des quatre dernières années, elle a parfaitement réussi à trouver sa place au sein du Conseil national ; elle dispose d'un excellent réseau et inspire le respect par-delà les frontières du parti. Spécialiste de la santé et des affaires sociales, elle s'est battue avec détermination pour l'initiative sur les soins infirmiers et l'initiative sur le tabac et a beaucoup contribué à l'acception de ces deux objets. La formation de majorités pour les questions de santé publique et de politique sociale constitue l'une de ses grandes forces, ce qui la prépare à travailler au Conseil des États.

Vous trouverez le curriculum vitae de Flavia en annexe.

Proposition du comité directeur : le comité directeur propose à l'unanimité au congrès de nommer Flavia Wasserfallen candidate aux élections au Conseil des États.

Point 6: Élections au Conseil national 2023

Le congrès du 18 juin 2022 avait décidé que le PS du canton de Berne présenterait comme à l'accoutumée une liste Femmes et une liste Hommes pour les élections au Conseil national 2023. Il avait aussi décidé de la répartition sur les listes. La question de l'ordre des candidat-e-s avait été reportée au congrès du 31 août.

Le comité directeur propose au congrès l'ordre suivant sur la liste Femmes et la liste Hommes :

- 1. Candidat-e-s sortant-e-s en fonction de leur résultat de 2019
- 2. Candidat-e-s qui se sont présentés pour la première fois en 2019, selon leur résultat de 2019
- 3. Tous les nouveaux candidat-e-s par ordre alphabétique

Justification:

Suite à différents commentaires émis lors des élections au Conseil nationale 2019, la direction du parti et le comité directeur ont longuement discuté de l'ordre des candidat-e-s sur les listes. Ils en ont conclu que l'ordre alphabétique était peu équitable, étant donné qu'il favorise ou désavantage toujours les mêmes personnes : ainsi, les candidat-e-s qui, malgré une mauvaise position sur la liste, ont réussi à se hisser à l'une des premières places de remplacement en 2019, seraient à nouveau positionnées tout en bas de la liste en 2023, ce qui n'est pas particulièrement motivant. Le comité directeur souhaite donc prendre en compte les résultats des personnes qui se sont déjà portées candidates au Conseil national en leur octroyant une place plus en vue sur la liste. Cela permet au parti d'assurer une certaine continuité entre les élections tout en témoignant de la considération pour ses membres les plus actifs.

Proposition du comité directeur : Soutien de l'ordre des candidat-e-s proposé par le comité directeur

Proposition de la JS du PS du canton de Berne

Sur les listes de base se présentent si possible tous les candidates sortantes, le plus grand nombre possible de membres du groupe au Grand Conseil ainsi que d'autres représentantes illustres du parti. Les régions sont représentées en fonction des effectifs. Les francophones et la JS obtiennent chacun une place sur les listes de base. Comme lors des dernières élections au Conseil national, la JS obtient sur chaque liste une place après un e candidat e sortant e. Dans le cas où il n'y aurait pas de liste francophone, les francophones obtiendraient deux places sur les listes de base.

Les listes seront formées comme suit :

- 1. Candidat·es sortant·es en fonction de leur résultat de 2019
- 2. <u>Une personne de la JS</u>
- 3. Candidat·es qui se sont présentés pour la première fois en 2019, selon leur résultat de 2019
- 4. Nouveaux candidates par ordre alphabétique

Développement

La JS du canton de Berne croît en taille et en force. Lors des élections au Grand Conseil, elle a ainsi présenté pour la première fois depuis longtemps six listes dans les circonscriptions. Le nombre de voix de la JS Ville de Berne a parfois été déterminant pour l'obtention d'un siège au Grand Conseil.

Le nombre de jeunes représentant es au Parlement ne correspond absolument pas à la réalité de la population. Le PS est le parti qui s'efforce de former des listes diverses et attrayantes pour mener une campagne active. Encourager des personnes jeunes, motivées et compétentes, qui sont l'avenir du parti, est une nécessité absolue et vaudra au PS de nouveaux succès.

Par la proposition présente, le comité directeur de la JS du canton de Berne demande au congrès une place sur chaque liste comme lors des élections au Conseil national 2019. À défaut, la JS du canton de Berne présentera sa propre liste pour les prochaines élections.

Proposition du comité directeur : Oui

Proposition de Barbara Keller (co-présidente du PS Berne-Est), Nadine Aebischer (co-présidente du PS Berne-Nord), Mirza Mezic (co-président du PS Berne-Nord), Annina Meerstetter (co-présidente du PS Bern Altstadt-Kirchenfeld), Diego Bigger (membre du comtié du PS Bern Altstadt-Kirchenfeld), Alina Murano (PS Bern Länggasse-Felsenau), Vinz Binggeli (PS Ville de Bienne/Est), Levin Koller (président groupe PS/JS Bienne), Oriana Pardini (vice-présidente du PS Lyss-Busswil), Hervé Roquet (co-président du PS Bienne-romand), JS du canton de Berne

Les listes seront formées comme suit :

- 1. Candidat·es sortant·es par ordre alphabétique
- 2. Une personne de la JS (selon proposition de la JS)
- 3. Nouveaux candidat·es par ordre alphabétique

Développement

La formation des listes telle que proposée par la direction du parti ne laisse aucune chance aux nouveaux candidat·es ni aux jeunes d'obtenir une place en haut de la liste. De plus, certaines personnes avaient émis le souhait de se porter candidates la dernière fois, mais elles n'avaient pas été nommées.

Si la direction du parti prévoit de former des listes en fonction de la « performance pour le parti », les places doivent être choisies démocratiquement, comme à Zurich par exemple, et non pas purement en fonction des résultats des dernières élections. En quatre ans, certaines choses peuvent changer en termes de motivation et d'activité au sein du PS. Si la liste doit refléter l'engagement et les chances d'être élu, la base doit pouvoir avoir son mot à dire dans sa composition.

Proposition du comité directeur : Non

En cas d'acceptation de la proposition de Keller et autres, le PS Haute-Argovie a déposé les propositions subsidiaires suivantes :

Propositions subsidiaires du PS Haute-Argovie

Le PS Haute-Argovie dépose les deux propositions subsidiaires suivantes relatives au point 6 (Formation des listes : ordre des candidat·es) :

Proposition subsidiaire 1

Si les nouveaux candidates ne sont pas listés selon les résultats des dernières élections (ou selon la proposition du comité directeur du PS canton de Berne), les anciens membres du Conseil national qui se représentent doivent être placés sur la liste après les candidates sortantes (et éventuellement la JS).

Développement

La nouvelle candidature d'Adrian Wüthrich, après sa douloureuse non-élection de la dernière fois, se doit d'être honorée par le parti en lui accordant une bonne place sur la liste, d'autant plus que les 40'000 voix obtenues représentent un résultat extrêmement positif.

Proposition du comité directeur : Non

Proposition subsidiaire 2

Si les nouveaux candidat·es ne sont pas listés selon les résultats des dernières élections (ou selon la proposition du comité directeur du PS canton de Berne), il convient pour une fois d'adopter l'ordre alphabétique inverse en commençant par la lettre Z.

Développement

La liste alphabétique est arbitraire en ce qu'elle commence toujours par la lettre A. Cela ne nous semble pas corect, raison pour laquelle nous demandons que l'ordre de la liste soit inversé par souci d'équité.

Proposition du comité directeur : Non

Point 7: Votations du 25 septembre 2022

Initiative contre l'élevage intensif

L'initiative entend infléchir la tendance à l'élevage industriel intensif. Elle ancre pour la première fois la dignité de l'animal dans l'agriculture, demande un élevage respectueux des animaux, l'accès à l'extérieur, une taille maximale des groupes ainsi qu'un abattage moins douloureux. De plus, une réglementation des importations veillerait à ce qu'il n'y ait pas d'importations d'animaux ni de produits d'origine animale produits par des méthodes interdites en Suisse. Le PS Suisse lutte pour une agriculture paysanne diversifiée sans élevage intensif et a donc décidé de voter oui à cette initiative.

Plus d'informations : https://elevage-intensif.ch

Proposition du comité directeur : voter oui

Point 8 : Élections de remplacement au comité directeur

Après avoir représenté le PS 60+ au comité directeur pendant six ans, Paul Bayard de Langenthal se retire. Durant ces années, Paul ne s'est pas contenté de représenter les intérêts des 60+, il a aussi été un défenseur d'une politique clairement à gauche et orientée vers l'avenir et a fait bénéficier le Comité de ses connaissances acquises, notamment sur les questions régionales. Le comité directeur le remercie pour son engagement et lui adresse ses meilleurs vœux.

Comme Paul a été élu en tant que représentant du PS 60+, c'est au comité du PS 60+ de chercher un successeur. Personne n'ayant encore été trouvé, le siège du PS 60+ du canton de Berne à la direction du parti reste vacant pour le moment.

Nomination de la candidature au Conseil des États

INFORMATIONS PERSONNELLES

Flavia Wasserfallen Née le 7 février 1979 à Berne Mariée, trois enfants (2008, 2012, 2016) Suisse



ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Depuis 2018	Députée au Conseil national pour le parti socialiste du canton de Berne. Membre permanent de la Commission de la sécurité sociale et de la santé, membre suppléant de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture.
2012-2018	Co-secrétaire générale du PS Suisse. Co-responsable de 30 collaborateurs (22 EPT), entre autres soutien technique et accompagnement des organes de direction stratégiques (présidence et direction), responsable de la mise en œuvre des décisions stratégiques, coordination et soutien de la direction du groupe et des membres du groupe.
2006-2012	Collaboratrice de la Section des affaires du Conseil fédéral et du Parlement de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Responsable de l'assurance qualité, de la coordination et du traitement de l'ensemble des affaires en matière de politique énergétique à l'attention du secrétariat général, du Conseil fédéral, des commissions et du Parlement.
Depuis 2010	Fondation de bioabi.ch, un fournisseur d'abonnement à des paniers de légumes bio pour la ville de Berne, membre du comité directeur stratégique et gestion des activités commerciales (communication, collecte de fonds, gestion des données).
2005-2006	Stage de six mois au sein de la Section Efficacité énergétique de l'OFEN.
2005 1999-2001	Stage universitaire de six mois au sein de la Section Energies renouvelables de l'OFEN. Engagement de plusieurs mois dans l'hôtellerie et la restauration, collaboration à la bibliothèque municipale et universitaire de Berne.
1999-2008	Engagements comme monitrice de snowboard (brevet niveau 1 Swiss Snowsports) en Suisse romande (Zinal, VS).

FORMATION / ÉTUDES

2000-2007	Études d'économie politique, d'économie et en sciences des médias à l'Université de
	Berne, lic.rer.soc.
2003/04	Semestre d'échange à l'Université de Bologne (I) dans le domaine de la politique euro-
	péenne.
1994-1998	Gymnase de Berne Neufeld, maturité fédérale de type B (latin et italien)

MANDATS ET ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

Depuis 2022	Membre du conseil de fondation d'EQUAM
Depuis 2022	Membre du comité de jobtimal, association pour l'intégration professionnelle
Depuis 2021	Présidente du la Fédération suisse des services aux patient·es
Depuis 2020	Co-fondatrice et membre du comité du FC Helvetia
Depuis 2020	Membre du conseil consultatif du service obstétrique HESB Berne
Depuis 2019	Présidente de l'Association suisse des consultations parents-enfants
Depuis 2018	Administratrice d'ewb
2011-2022	Membre du comité Pro Vélo Berne
2017-2021	Membre du comité Société des employé·es de commerce du canton de Berne
Depuis 2014	Présidente de l'association bioabi
Depuis 2014	Membre du SSP
2010-2012	Co-présidente du PS Ville de Berne
2002-2012	Membre et secrétaire de fraction dans différentes commissions parlementaires (révision de la loi sur les impôts, loi sur l'énergie, regroupement de la HES bernoise, droit de vote des étranger·ères, etc.)
2006-2010	Vice-présidente du groupe socialiste au Grand Conseil
2007-2011	Membre de la commission cantonale d'experts pour les questions de santé et de dépendances
2002-2012	Députée au Grand Conseil du canton de Berne
2001	Membre fondatrice de la JS Wohlen et adhésion au PS

LANGUES

Allemand (langue maternelle)

Italien (deuxième langue maternelle)

Français (très bonnes connaissances orales et écrites)

Anglais (bonnes connaissances orales et écrites)

Espagnol (connaissances orales de base)